

# FORT MOSELLE

**STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL EN ZONE BLEUE  
ET STATIONNEMENT GRATUIT RÉGLEMENTÉ**



metz

[metz.fr](http://metz.fr)

# Le stationnement résidentiel en zone bleue

## Mode d'emploi

### **Qui peut utiliser la vignette résident ?**

Les résidents des rues concernées par le dispositif à raison d'une vignette par ménage.

### **Quel est le périmètre de la zone ?**

Tous les emplacements en zone bleue sont signalés au sol par un marquage bleu et par des panneaux.

- Rue de Paris
- Rue Georges Aimé
  - côté impair du numéro 1 à 9
  - côté pair du numéro 2 à 18
- Rue Pilâtre de Rozier
- Rue du Magasin aux Vivres
- Place de France
  - du numéro 1 à 3
- Place Cormontaigne
  - côté impair du numéro 1 à 5
  - côté pair du numéro 2 à 12
- Quai Paul Wiltzer
  - du numéro 1 à 14

### **Combien de temps puis-je stationner ?**

Le stationnement résidentiel en zones bleues est autorisé gratuitement dans la limite de trois jours consécutifs si mon véhicule dispose de la vignette zone bleue à jour et de la bonne année.

### **Comment utiliser ma vignette ?**

Je la colle à l'avant de mon véhicule, sur le pare-brise, en bas à droite.

### **Quand suis-je en infraction ?**

Je suis en infraction lorsque :

- Ma vignette est absente.
- Ma vignette est placée de manière non lisible.
- L'année sur ma vignette ne correspond pas à l'année en cours.
- J'ai dépassé la durée maximale autorisée de 3 jours. Je m'expose alors à une mise en fourrière.

### **À noter:**

Une personnes à mobilité réduite qui dispose de la carte de stationnement pour personnes handicapées peut stationner gratuitement jusqu'à 12h sur toute place de stationnement, y compris si elle est en zone bleue. Il convient de placer la carte de manière visible, derrière le pare-brise du véhicule.

# La vignette résident

## **La vignette est à renouveler:**

- chaque année,
- et si changement de véhicule. Il faut alors ramener l'ancienne vignette notamment en cas de vente du véhicule ou fournir un document prouvant que le véhicule n'est plus en circulation.



## **La vignette est délivrée gratuitement à la mairie de quartier de La Patrotte Metz-Nord et l'hôtel de ville sur présentation des pièces suivantes (originaux uniquement):**

- dernière taxe d'habitation ou bail ou titre de propriété,
- justificatif de domicile de moins de trois mois (facture gaz, électricité ou téléphone fixe),
- carte grise du véhicule à la même adresse que le bail ou la facture,
- carte d'identité.

**Ces pièces sont à produire à chaque renouvellement de la vignette.**

### **Mairie de quartier La Patrotte / Metz Nord**

76 avenue de Thionville  
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h

### **Hôtel de ville**

1 place d'Armes - J.-F. Blondel  
Multiservices :  
du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h  
samedi de 9h à 12h

# Le stationnement gratuit réglementé

## Mode d'emploi

### Quand s'applique la zone bleue ?

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Les jours et les horaires sont indiqués sur les panneaux en entrée de zone.

### Combien de temps puis-je stationner ?

Le stationnement est autorisé gratuitement pour une durée maximale, indiquée sur les panneaux en entrée de zone.

### Quel est le périmètre de la zone ?

Tous les emplacements en zone bleue sont signalés au sol par un marquage bleu et par des panneaux mentionnant l'application de la réglementation et les horaires.

### Comment utiliser mon disque ?

Je le place derrière le pare-brise côté trottoir pour être facilement lisible et j'indique mon heure d'arrivée.

### Quand suis-je en infraction ?

Je suis en infraction lorsque :

- Mon disque est absent.
- Mon disque est placé de manière non lisible.
- Mon disque est non conforme au modèle non agréé.
- J'ai dépassé la durée maximale autorisée.

### UN NOUVEAU DISQUE

Disque européen de stationnement,  
obligatoire depuis le 1er janvier 2012

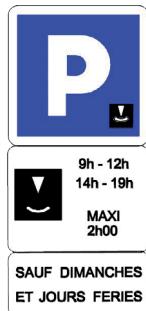


### LE DISQUE EUROPEEN OÙ SE LE PROCURER ? GRATUITEMENT

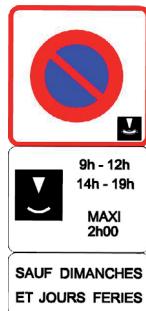
En mairie de quartier dans la limite  
des stocks disponibles

# Les panneaux de signalisation

Lieu aménagé pour le stationnement gratuit à durée limitée, avec contrôle par disque.



Entrée d'une zone à stationnement de durée limitée, avec contrôle par disque.



Sortie de zone à stationnement de durée limitée, avec contrôle par disque.



### **Limité à 1 h**

→ Rue de Paris

### **Limité à 2 h**

→ Place Cormontaigne

Entre la rue du Magasin aux Vivres et la rue de Paris côté immeubles.

Entre la rue de Paris et la rue Georges Aimé.

→ Rue Georges Aimé

→ Rue Pélâtre de Rozier

→ Place de France

Entre la rue Georges Aimé et le quai Paul Wiltzer, côté immeubles.

→ Rue du Magasin aux Vivres

→ Quai Paul Wiltzer

Entre la rue de Paris et la place de France, côté immeubles.

### **Limité à 3 h**

→ Place Cormontaigne

Sur le parking devant le lycée.

→ Quai Paul Wiltzer

Entre la rue de Paris et la rue du Magasin aux Vivres et sur le parking en impasse.

### **Attention !**

Pour une meilleure rotation à proximité des commerces, la rue de Paris est inaccessible aux résidents pendant les heures de stationnement réglementé sauf à apposer le disque européen.





Allo mairie

► N°Vert 0 800 891 891  
SERVICE ET APPEL GRATUITS